

Vous allez élire pour 4 ans vos représentants dans les CAPD et CAPA ainsi qu'aux nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA). La période électorale est toujours riche de promesses, de journaux sur papier glacé, de posts et vidéos sur les réseaux sociaux...

Notre engagement, dans la continuité de nos actions passées, c'est la défense intransigeante des personnels, des statuts nationaux, des revendications, de l'Enseignement public laïque.

Réforme du BAC FO défend le baccalauréat, et exige le maintien du caractère national du diplôme, le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes

Dès les travaux de la Commission Mathiot à la fin de l'année 2017, FO avait exprimé son désaccord avec le principe d'une « réforme » qui transforme le Bac en examen d'établissement et affaiblit les disciplines. Depuis, FO n'a eu de cesse de combattre toutes les déclinaisons de cette réforme, revendiquant le retour à **des examens nationaux, terminaux et anonymes afin de garantir la valeur nationale de ce diplôme, colonne vertébrale des enseignements et premier grade universitaire.**

Durant l'hiver 2019-2020, personnels et élèves se sont mobilisés dans tous les lycées du pays pour dénoncer les modalités des épreuves de contrôle continu mises en place par le ministre Blanquer. FO et ses militants ont partout été à l'initiative pour défaire les E3C.

Extrait de la Déclaration FO au Comité Technique Académique (CTA) du 5 février 2020 :

« FO revendique l'abandon des **réformes du lycée et du Baccalauréat**, comme du dispositif **Parcoursup** qui instaure la sélection à l'entrée de l'université, discriminant tout particulièrement les enfants issus de familles défavorisées. Or, malgré le rejet de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat par la majorité des organisations syndicales et la désapprobation du Conseil National des programmes, le ministre s'entête à poursuivre ses contre-réformes, allant jusqu'à menacer de sanctions professeurs et élèves. La crise profonde qui s'exprime actuellement par le rejet grandissant des E3C, le ministre en est le seul responsable !

Force Ouvrière dénonce **l'absence d'égalité de traitement des candidats, l'accroissement de la charge de travail des enseignants** : correction des copies sans décharge de cours, dématérialisée, chronophage, pour une indemnité forfaitaire indigente, en dessous du SMIC horaire !

« *Remuscler le baccalauréat* » pour reprendre les propos du ministre, c'est de fait baisser les salaires des personnels, écraser de travail les personnels. FO soutient le mouvement de refus des E3C engagé à l'échelle nationale et appelle, par la grève, à ce qu'il se généralise. FO exige que cessent immédiatement les intimidations et menaces de sanctions à l'encontre des personnels et demande l'annulation de ces épreuves ponctuelles et leur transformation en examen national, terminal et anonyme afin de préserver la valeur du Baccalauréat et par conséquent l'avenir des élèves.

Pour Force Ouvrière, l'acharnement du ministre à détruire le baccalauréat, les programmes nationaux, les missions et les statuts des personnels, les postes, est une véritable violence institutionnelle qui non seulement amplifie la colère des personnels mais porte gravement atteinte à leur santé. »

Durant l'année scolaire 2020-2021, à la suite de la débâcle des E3C, le ministre Blanquer a décidé de généraliser le contrôle continu. Un « groupe de travail » s'est constitué dans le CHSCTA d'Aix-Marseille. Après plusieurs réunions, FO a décidé de ne plus participer aux travaux de ce groupe de travail.

Voici, ci-après, les éléments, issus d'une déclaration faite en CHSCTA, qui ont motivé la décision de FO. La fin de l'intervention de FO fait par ailleurs allusion à la décision du même ministre d'imposer **la correction des copies du Bac sous format numérique.**

FO avait pris le même jour l'initiative d'un **avis réclamant le retour à une correction des copies sous format papier.** Cet avis a été voté à l'unanimité des représentants du personnel.

Extrait de la Déclaration FO prononcée lors du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique (CHSCTA) du 30 juin 2021 :

« Depuis que la réforme du lycée et du baccalauréat a été dévoilée à l'occasion des travaux de la commission Mathiot, la Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP-FO) a constamment combattu cette « réforme » qui, en s'attaquant à l'enseignement disciplinaire en lycée à travers la disparition des séries, et en transformant le baccalauréat en une épreuve d'établissement, détruit **un diplôme qui est la clé de voûte de tout l'enseignement secondaire et constitue le premier grade universitaire.**

Un Groupe de travail sur cette « réforme » a été convoqué à deux reprises cette année dans le cadre du CHSCT académique. Il apparaît depuis sa première réunion qu'il n'a jamais eu pour but d'analyser cette réforme structurelle ni d'en pointer les conséquences négatives sur la santé et les conditions de travail des personnels mais d'**impliquer les syndicats dans l'élaboration de mesures visant à faire accepter aux personnels la mise en œuvre du contrôle continu,** en lieu et place de l'examen national du baccalauréat auquel ils sont attachés.

En conséquence la Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP-FO) se retire de ce Groupe de travail qui dénature le rôle du CHSCT.

Unanimement rejetée par les personnels, cette « réforme » doit être retirée. D'autre part, face à la modification majeure et négative des conditions de travail que constitue la dématérialisation des copies de français et philosophie,

la délégation FO propose l'avis suivant (extrait) :

« En conséquence, le CHSCTA qui n'a pas été consulté sur cette modification majeure des conditions de travail des correcteurs des épreuves de français et de philosophie, demande le retour à la correction des copies originales. »

Voté par l'ensemble des représentants FO, FSU et UNSA

Pour se conformer à la généralisation du contrôle continu, les lycées ont été contraints par le ministre Blanquer de construire **un Projet local d'évaluation.**

Lors du CTA du 18 octobre 2021, FO a pris l'initiative d'un vœu dénonçant sa mise en œuvre et réitérant la revendication constante d'un retour à un examen national, terminal et anonyme.

« Le CTA exprime son opposition à la mise en œuvre du Projet local d'évaluation. Il réaffirme que la liberté pédagogique, intégrant les pratiques d'évaluation, doit être respectée. Il réaffirme son attachement à un baccalauréat national, basé sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, gage d'égalité entre les élèves. »

Vœu « Projet Local d'Évaluation et réforme du Bac » : unanimité (FO, CGT, FSU et SIAES).

**Voter FO, c'est exprimer l'exigence
de la défense du baccalauréat, du maintien de son caractère national,
du retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes !**